
REGLEMENT DE CONSULTATION - GANTA

APPEL 2025 - candidature pour la création d'œuvres électroniques et expérimentales en direction de compositeurs-trices et interprètes Catalans et Occitans.

PROJET GANTA #8

Directive

DATE LIMITE DE CANDIDATURE : **4 mai 2025**

TEMPS DE RÉSIDENCE : entre Septembre et début novembre 2025

SPECTACLES À PERPIGNAN ET GÉRONE :

Jeudi 20 novembre 2025 : Festival Aujourd'hui Musiques – El Mediator (Perpignan)

Jeudi 18 décembre 2025 : El Generador (Associació Ameba) – La Marfà (Girona)

FRAIS D'INSCRIPTION : Gratuit

RESSOURCES : Formulaire de candidature

Langues : CAT, FR, EN.

Les organisations culturelles **Flashback à Perpignan** (<http://ensembleflashback.fr>) et **La Marfà à Gérone en Espagne** (<https://web.girona.cat/lamarfa>) sont heureuses d'annoncer un nouvel appel et une collaboration dans le domaine de la musique d'aujourd'hui avec l'accueil **de deux artistes de Catalogne et d'Occitanie pour une commande, un temps de résidence et un concert qui seront donnés dans les deux villes**. Avec ce **projet GANTA**, Flashback et La Marfà visent à faciliter la circulation de nouvelles œuvres originales et d'artistes sur le territoire de l'Eurorégion en mettant en commun leurs réseaux et leurs ressources . Le projet Ganta collabore avec **la Casa Musicale et El Mediator** de Perpignan et l'**Associació Ameba** de Gérone.

Chacun des deux artistes sélectionnés recevra une bourse de création de **4000 euros** pour couvrir la commande ainsi que les frais de déplacement, de repas et d'hébergement et les dépenses supplémentaires que l'artiste générerait pour son propre séjour, son travail en résidence et lors de la mini-tournée à Perpignan et Gérone.

ÉLIGIBILITÉ

L'appel à œuvres est ouvert aux **compositeurs-trices de tous âges, résidant en Catalogne et en région Occitanie**. Il s'adresse à tous les **artistes évoluant dans le domaine de la musique électronique et expérimentale** souhaitant augmenter leurs chances d'être découverts et de renforcer leur carrière en participant à un événement organisé par des professionnels.

Les candidatures peuvent être pour un projet de **composition d'une œuvre électronique et/ou expérimentale** ou pour **une performance électronique en direct avec n'importe quel dispositif analogique ou numérique que le compositeur utilise habituellement pour se produire en solo**.

Veuillez noter que les projets audiovisuels seront pris en compte mais ne seront pas prioritaires.

PENDANT LA RÉSIDENCE - Les deux équipes proposeront également aux artistes sélectionnés **une rencontre de deux heures** vers les classes d'école, les étudiants et/ou un public plus large.

RÉSIDENCE

La résidence aura lieu dans une période de **maximum 10 jours consécutifs à l'automne 2025**, entre **le début septembre et début novembre des deux côtés**.

L'artiste sélectionné aura à sa disposition tout le matériel des deux partenaires ainsi que le soutien artistique et technique dont il aura besoin.

PERFORMANCE SCÉNIQUE

Chaque partenaire organisera un concert qui inclura l'œuvre créée par les artistes sélectionnés d'environ 35 minutes à Perpignan et Gérone dans les conditions professionnelles. Pour ce faire, chaque partenaire discutera des besoins techniques avec les compositeurs en amont de l'événement.

Les dates et lieux des concerts seront :

Jeudi 20 novembre 2025 : Festival Aujourd'hui Musiques – El Mediator (Perpignan)

Jeudi 18 décembre 2025 : El Generador (Associació Ameba) – La Marfà (Girona)

MASTERCLASSES / RENCONTRES / RÉPÉTITIONS PUBLIQUES

Il est rappelé que les artistes qui seront sélectionnés acceptent également de participer à une masterclass publique de deux heures et/ou à une rencontre pendant le temps de résidence.

COMMENT PARTICIPER

1. Remplissez le formulaire de demande téléchargeable au :

https://ensembleflashback.fr/wp-content/uploads/2025/02/formulaire-form-formulari_Ganta8.pdf

2. Incluez des liens de téléchargement ou de diffusion en continu vers des échantillons dans le formulaire de candidature de l'audio (ne joignez pas de fichiers). Les audios demandés peuvent être des enregistrements d'œuvres ou des extraits d'une solo direct

3. le formulaire de candidature avec tous les documents regroupés en un unique .pdf doit être envoyé aux adresses e-mail suivantes : Lamarfa@ajgirona.cat et prod.flashback@gmail.com

L'objet doit être : Appel artistique GANTA 2025 FLB/MARFA

MATÉRIEL REQUIS

- Lettre de motivation expliquant pourquoi l'artiste postule à l'appel à œuvres (1 page maximum dans le formulaire de candidature)
- texte d'introduction des travaux qui seront réalisés pendant la résidence (2 pages maximum dans le formulaire de candidature)
- fiche technique
- Notes sur le compositeur / biographie (1 page dans le formulaire de candidature) + une photo promotionnelle du compositeur
- Jusqu'à 5 liens d'échantillons audio d'œuvres précédentes (3 minutes chacun).

L'ensemble du matériel doit être envoyé VIA WETRANSFER aux adresses e-mail suivantes avant le **4 mai 2025** :
prod.flashback@gmail.com (FR/EN) et lamarfa@ajgirona.cat (CAT/EN)

MEMBRES DU JURY

Un jury composé de membres de Flashback, La Marfà, Casa Musicala, El Mediator et Ameba procédera à la sélection des projets. Leur décision sera définitive.

ANNONCE DES LAUREATS

L'annonce des lauréats sera publiée autour du **1er juin 2025**

AUTORISATION D'UTILISATION

En se soumettant à cet appel, le compositeur donne l'autorisation d'enregistrer l'audio et la vidéo de tous les concerts et événements organisés par ou associés à Flashback et La Marfà dans lesquels la pièce commandée est incluse. Flashback et La Marfà possèdent la propriété de l'audio et de la vidéo enregistrés et conservent le droit de distribuer publiquement l'audio et la vidéo à des fins promotionnelles. Flashback et La Marfà ne diffuseront pas publiquement l'enregistrement d'une performance à des fins lucratives.

QUESTIONS

Pour toute question, veuillez vous adresser à prod.flashback@gmail.com (FR/EN) ou lamarfa@ajirona.cat (CAT/EN).